

**Certificat d'examen de type
n° F-06-J-0399 du 12 avril 2006**

**Organisme désigné par
le Ministère chargé de l'Industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/E021041-D2

Instrument destiné à mesurer la concentration d'alcool dans l'air expiré

DRÄGER type 7110 FP

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 85-1519 du 31 décembre 1985 réglementant la catégorie d'instruments destinés à mesurer la concentration d'alcool dans l'air expiré et de la Recommandation internationale R 126 de l'Organisation internationale de métrologie légale relative aux éthylomètres, au vu de l'avis du 2 mars 2000 de la Commission Technique des Instruments de Mesure.

FABRICANT :

DRÄGER SICHERHEITSTECHNICK GmbH – Revastrasse 1 – 23560 LÜBECK – ALLEMAGNE

DEMANDEUR :

DRAEGER Safety France S.A.S –3c, route de la Fédération – BP n° 141 – 67025 STRASBOURG

OBJET :

Le présent certificat complète la décision et les certificats suivants :

- n° 99.00.831.002.1 du 1^{er} juillet 1999 relative à l'éthylomètre DRÄGER modèle 7110F,
- n° 01.00.831.002.1 du 23 juillet 2001 complétée par le certificat n° F-02-J-039 du 13 mars 2002 relatifs à l'éthylomètre DRÄGER type 7110FP et par le certificat n° F-02-J-161 du 12 novembre 2002 relatif aux éthylomètres DRÄGER types 7110F et 7110 FP.

CARACTERISTIQUES :

L' éthylomètre DRÄGER type 7110FP diffère du modèle et du type approuvé par la décision et les certificats précités par la version du logiciel dont il est équipé. La version devient 3.12 et le checksum 16101.

Les autres caractéristiques sont inchangées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires sont identiques à celles fixées par le certificat n° 01.00.831.002.1 précité.

SCELLEMENT :

Les scellements sont identiques à ceux fixés dans le certificat n° 01.00.831.002.1 précité.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/ E021041-D2, chez le fabricant et chez le demandeur.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 1^{er} juillet 2009

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification